

Mémoire sur la TOUR 6 DU SQUARE CHILDREN dans le cadre de la consultation publique de l'OCPM par Thérèse Bouchez, résidente du quartier Peter-McGill. Montréal, le 26 mai 2022

Dans un article paru dans le journal *Le Devoir* le 13 juin 2017ⁱ, je félicitais l'OCPM « pour les 11 recommandations qu'il (avait) émises dans son remarquable rapport sur le redéveloppement du site de l'Hôpital de Montréal pour enfants ». Je terminais par « Monsieur le Maire, nous comptons sur vous pour mettre en application les recommandations de l'OCPM ! ». Cet appel au maire de mon arrondissement et de Montréal était d'autant plus pressant qu'en Conseil d'arrondissement, pendant la période de questions, le Maire avait réaffirmé son accord total avec les 10 recommandations d'un communiqué qui en comprenait 11, omettant de mentionner **la 11^e qui consistait à retrancher une tour pour permettre la mise en œuvre des 10 autres**. Pourtant, la recommandation omise était la condition *sine qua non* à la réalisation des 10 autres !

Hélas, l'absence de prise en considération *effective* de la *totalité* des recommandations de l'OCPM pour le redéveloppement du site du Montreal Children's Hospital et maintenant, l'existence très concrète des tours initialement prévues à l'exception de celle avec du logement social nous amènent devant un **apparent conflit de valeurs** :

- **Bâtir la tour 6 ?** Ce serait renié l'excellent travail accompli par l'OCPM en 2017. Ce serait une **aberration totale en termes d'esthétique, d'environnement et de promotion de la santé mentale de ses occupants** ainsi que de leurs voisins immédiats, au minimum.
- **Ne pas la bâtir ?** Serait-ce trahir notre ***engagement envers des logements abordables ?***

Regardons les faits de plus près. Avec toutes les nouvelles tours érigées ces dernières années, **le quartier Peter-McGill** ne manque pas de logements vacants ; il en a même en excès. Ainsi, selon *Le Devoir* du 19 mai 2022, le **taux d'inoccupation** dans Ville-Marie des **studios** est de **13%** (12,8 %) et celui des logements avec **2 chambres** est de **9 %** (8,9 %). Le problème est que leurs coûts les rendent inaccessibles à une bonne partie de la clientèle en recherche de logement dans le quartier.

Pour le bien public, celui du quartier Peter-McGill et celui de Montréal, de ses habitants actuels et futurs, pour nos enfants et petits-enfants, **n'allons pas commettre une erreur monumentale** en termes d'esthétique et d'environnement, et aussi de promotion de la santé, **en laissant construire une 6e tour ! Le projet proposé par la Ville de Montréal est plus que bienvenu car il empêchera l'aggravation de l'îlot de chaleur actuel, celle du manque d'ensoleillement et de perspectives.**

Et continuons à demander avec insistance aux différents échelons de gouvernement de nous aider à préserver la mixité sociale de nos quartiers par d'autres moyens que l'ajout de béton dans un quartier qui n'en a que trop.

J'appuie donc la proposition de la Ville de Montréal de :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 16-082

Vu le paragraphe 3^o du premier alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

1. Le Règlement autorisant la construction d'un complexe immobilier sur l'emplacement délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et les rues Tupper et du Sussex (16-082) est modifié par l'insertion, après l'article 9, de l'article suivant : « 9.1. Malgré les articles 8 et 9, la hauteur maximale de l'édifice identifié tour 6 aux plans joints à l'annexe B est de 12 mètres et de 4 étages. ».

ⁱ <https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/501113/bravo-a-l-ocpm>